



Les chroniques de Prologue

par Augustin Lebeau

Octobre 1852



TABLE DES MATIÈRES

Les lignes de communication avec le futur	3
L'acte de concession de la seigneurie Prologue	6
Autres choses sur l'histoire de la seigneurie	8
Description du territoire de la seigneurie (1)	10
Description du territoire de la seigneurie (2)	13
Description du territoire de la seigneurie (3)	15
Description du territoire de la seigneurie (4)	17
Description du territoire de la seigneurie (5)	19
Description du territoire de la seigneurie (6)	21
Qu'est-ce que le régime seigneurial? (1)	24
Qu'est-ce que le régime seigneurial? (2)	27
Discussions intenses sur l'agriculture à l'auberge	29
Altercation entre Sean McLean et James MacPherson.....	31
Rencontre avec la jeune institutrice Élisabeth Tremblay.....	34



Les lignes de communication avec le futur

Prologue, 2 octobre 1852

Ne vous méprenez pas, Prologue n'est pas un conte de fées. Et cela, même si Prologue est un univers merveilleux hors de l'espace et du temps et où il paraît que certains animaux parlent.

À Prologue, nous avons aussi des conteurs qui transmettent lors de veillées populaires et familiales, le merveilleux, les fées, les contes pour faire peur et les contes de bonnes femmes. Tout comme le conteur dans le conte de fées, je veux passer un pacte féerique avec tous ceux qui seront mes lecteurs.

Par ce pacte vous acceptez de croire à cet univers merveilleux et à ses lois et d'entrer avec moi dans le monde de vos ancêtres. Ce monde où les distances et le temps varient, où toutes sortes d'histoires prennent vie, où tout, de la forêt à la clef, peut se révéler être une découverte. Cela vous sera d'autant plus aisé à croire qu'il s'agit de votre histoire, de votre passé.

Je me présente humblement. Je suis Augustin Lebeau dit «la Fouine» et je suis le journaliste attitré de Prologue. En effet, le seigneur Prologue m'a confié la tâche de vous rapporter ce qui se passe dans la seigneurie.

Certes! La lecture de ces chroniques ne sera pas toujours aisée! Je vous en supplie, ayez du courage et de la vaillance. Ne vous laissez pas décourager par nos différences ou par mon langage d'homme du dix-neuvième siècle.

Fort de mon mandat, je dois parcourir le territoire à la recherche de nouvelles, potins et autres événements dignes d'être racontés. Diantre! Il y aura des commentaires sur celui-ci ou celui-là. Difficile de ne dire que du bien de tant de gens.

Le seigneur Prologue a déjà mis à votre disposition une série de chroniques dans lesquelles je me suis efforcé de décrire la vie à Prologue durant l'année d'installation des LIGNES de communication avec le futur (1851-1852).

Il serait à propos de les consulter. Elles vous mettront au fait des aventures, drôleries, événements et incidents qui ont marqué les habitants de Prologue à cette époque-là!

Ainsi renseigné, il vous sera aisé de comprendre mes nouvelles chroniques et de correspondre avec nous.

Toujours est-il que des événements bizarres se sont produits durant l'année 1851-1852 et plusieurs de nos concitoyens prétendent encore que les LIGNES de communication y étaient pour quelque chose. Je vous raconte.

Il y a d'abord eu le terrible épisode des bruits étranges qui hantaient nos LIGNES de communication.

Je vous en fais une brève énumération afin que vous puissiez mesurer l'ampleur de notre effroi. Ainsi, certains jours, nous entendions des bourdonnements comme font en volant certains insectes; des bruissements comme le froufrou des gouttes de pluie qui tombent; des chuintements comme la vapeur d'eau qui s'échappe d'une bouilloire; des clapotis comme le bruit de la vague qui s'écrase sur un rocher.

TEMPÉRATURE DU JOUR

Temps doux, ciel dégagé durant l'avant-midi. Quelques nuages capricieux ont flâné dans le ciel du village durant tout l'après-midi.

Parfois, la machine émettait des claquements comme le fouet que l'habitant fait claquer dans l'air pour faire avancer son attelage; des cliquetis comme le bruit sec de la vaisselle qui s'entrechoque dans les mains d'un enfant.

À d'autres moments, l'engin infernal expulsait des craquements comme le bruit d'une branche qui casse; des crépitations comme le crépitements du feu; des froissements comme le bruit des étoffes que l'on plie.

D'autres jours nous entendions, des gargouillements comme les sons émis par mon ventre lorsque je suis affamé; des gazouillements comme seule la voix d'un enfant peut en faire; des grincements comme ceux produits par les roues d'une charrette; des grognements comme le cri du cochon; des hurlements comme le cri aigu et prolongé que pousse le loup; des murmures comme des rires étouffés d'enfants; des pétarades comme la série de pets que laisse échapper l'âne du bonhomme Lavoie en ruant; des sifflements comme ceux du merle.

Pis encore! Ces bruits étaient accompagnés d'étincelles et d'éclairs qui se sont avérés dangereux pour la vie des gens et des bêtes de Prologue.

Heureusement! nos fameux «patenteux» ont réussi à extraire le mal de la machine malade. Le remède porte le nom de «Filtre à fautes»! Il a fallu toute l'ingéniosité et la patience de nos inventeurs pour venir à bout de ce diable «d'effet secondaire au transport spatio-temporel des us et coutumes des gens de Prologue».

Je laisse la parole au seigneur Gonzague Prologue. Il vous expliquera en quelques mots la nature du remède de nos inventeurs:

«Bonjour chers gens du futur,

L'année dernière, nous avons constaté des comportements inhabituels sur les LIGNES. Nous avons cherché à les isoler afin de savoir à quoi ils étaient dus. Nous avons découvert, à notre grande surprise, que les lettres des gens du futur en étaient la cause.

Aussi, durant plusieurs jours, Hector Forbes, François Petitout et Alcide Tremblay ont travaillé en secret à une invention extraordinaire. Les derniers tests confirment la

complète disparition de tous ces phénomènes. Cet objet bizarre a une forme indescriptible. Nous l'avons baptisé le «Filtre à fautes». Il fonctionne à merveille, mais il a un défaut : il fait disparaître les mots contenant les fautes et les remplace par des petites étoiles (*).

Certaines lettres arrivent donc au bout des LIGNES dans un état méconnaissable. Quelquefois, il ne reste que deux ou trois mots. J'ai demandé aux personnages de vous retourner vos lettres comme ils les reçoivent s'ils ne les comprennent pas. Vous pourrez donc constater par vous-même. Je sais! C'est incroyable! Mais on ne peut rien y faire, c'est comme ça. Désolé!

Les fautes étant remplacées par des étoiles (*), voici un exemple qui montre bien dans quel état une lettre peut apparaître après son passage dans le «Filtre à fautes».

«Pour * cette lettre, nous * répondre à tes *. Les * dont je t'ai * la dernière * sont comme des * * * et qui n'ont pas besoin de * pour *. Le modèle * * est plus petit que la * et elle ne peut pas *. Elle est en * * et je dois * les * pour finir le *.»

Gonzague Prologue.»

— Hum! Voilà chers amis. Cette explication me semble claire. Il faudra donc que nos correspondants se méfient des fautes, car ils ne pourront échapper à la tempête qui s'élèvera, le cas échéant, sur leurs lettres mal orthographiées.

Comme de raison, il ne tient qu'à vous, chers amis, de veiller à la qualité de nos échanges, car le chemin des écoliers n'est jamais facile. C'est ce qui le rend attrayant à suivre. Soyez braves!

À bon entendeur.... salut!

Augustin Lebeau, journaliste



L'acte de concession de la seigneurie Prologue

Prologue, lundi 4 octobre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Il arrive souvent que les lundis soient des journées mornes et grises. Depuis ce matin, le ciel est dégagé et le soleil réchauffe la terre qui frémît à ses caresses. Les arbres commencent à prendre des couleurs et ma foi j'en ai l'âme ragaillardie.

J'arrive du manoir où l'on m'a fait la faveur, pour votre bénéfice, de consulter certains documents appartenant à la famille seigneuriale.

Ainsi j'ai appris que l'acte de concession originale du territoire sur lequel nous vivons date du 12 septembre 1748.

À l'heure où j'écris ces lignes, la seigneurie Prologue existe depuis cent quatre ans. C'est notre passé, celui des premiers occupants, celui de nos ancêtres.

Ainsi donc, le 12 septembre 1748, la seigneurie Prologue fut concédée à «titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et «basse-justice» au Sieur Nicolas-Antoine Prologue, officier dans les troupes de la marine, originaire de Caen en Normandie, par Monsieur Rolland-Michel Barrin de La Galissonnière, gouverneur, et François Bigot, intendant.

La seigneurie Prologue mesure une lieue et demie de front, le long de la rivière «Serpentine», sur une lieue et demie de profondeur.

Elle est bornée d'une part, à l'extrême ouest, par le marécage du «Chaudron», ligne qui fait la séparation de la seigneurie de «La Gâtine», propriété du seigneur Constantin-Louis Dufort de La Gâtine. Elle est bornée, d'autre part, et de l'autre bout, à l'est, joignant la seigneurie «De la Chamaille», propriété des seigneures Ducroc de la Chamaille. Elle court, par-derrière, sur soixante-six arpents jusqu'au versant nord de la montagne du «Solitaire», allant en rétrécissant vers l'est et courant sur quarante-deux arpents de forêt et de terres non concédées.

Elle fait face, par devant, à la rivière «Serpentine». La seigneurie Prologue comprend également des îles, îlets, battures et prairies, à savoir l'île aux fermiers, l'îlette aux grenouilles et l'îlette aux corneilles.

L'acte de ratification de la concession de la seigneurie Prologue par Sa Majesté, date du 24 avril 1749 et l'acte de foi et hommage, rendu par le Sieur Nicolas-Antoine Prologue, date du 12 octobre 1749.

Je vous confie, pour votre gouverne, que l'acte de foi et hommage est une déclaration solennelle rendue par un seigneur à un autre seigneur auquel il doit sa seigneurie. Au cours de cette cérémonie, le seigneur qui rend l'acte de foi et hommage met un genou à terre, évoquant ainsi son infériorité par rapport à son seigneur ou suzerain. Il s'engage alors à remplir toutes ses obligations.

Ainsi, le seigneur Prologue: « s'est mis en devoir de vassal, sans épée ni éperons, tête nue et genoux en terre, et a dit apporter foi et hommage et prêter serment de fidélité ».

Vous aurez compris que le Sieur Nicolas-Antoine Prologue est l'ancêtre du seigneur Gonzague Prologue.

Poursuivons! Sur la rive sud de la rivière «Serpentine» nous retrouvons les concessions de la côte Sainte-Polycarpe, localisées dans la seigneurie de la Vadrouille, propriété des héritiers du sieur Thomas Chassé de la Vadrouille.

Il y aurait encore tant à dire sur le territoire et les gens à l'origine de la colonisation de Prologue. Je me réserve quelques espaces dans les prochaines chroniques pour vous mettre au fait de la petite et grande histoire des gens de Prologue.

Avant de vous quitter, je vous raconte une petite curiosité. J'ai appris, de source fiable, que le juge de paix, monsieur Donald Laprise, enduit le peu de cheveux qu'il a, de graisse d'ours.

Il paraît que l'idée est de monsieur Jérôme Lagibotière qui lui-même tient cette idée d'une révélation que lui aurait faite Jos Testament. Il paraît que les Sauvages, particulièrement les femmes, enduisent souvent leur chevelure de graisse d'ours afin que les cheveux poussent mieux. Cet enduit les empêcherait aussi de s'emmêler!

Ma foi! cela ne risque pas d'arriver dans le cas du juge de paix

Augustin Lebeau, journaliste



Autres choses sur l'histoire de la seigneurie

Prologue, 6 octobre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Vents du nord-est. Quelques nuages provocants ont campé du côté de la montagne du Solitaire, ils n'ont pas donné suite à leur menace. Peut-être parce que personne ne les a pris au sérieux.

Il y a bien d'autres choses que je me dois de vous faire connaître sur l'histoire de la seigneurie Prologue.

Sachez que suite à la conquête de la Nouvelle-France par les Britanniques, Nicolas-Antoine Prologue, alors âgé et sans héritier, a fait ses bagages et a quitté le Canada.

Il a laissé derrière lui, veaux, vaches, cochons et, avant de partir, il a vendu la seigneurie à un marchand écossais du nom d'Alexander McCoy.

Ce marchand a tenté de peupler, sans grand succès, la seigneurie d'immigrants écossais et irlandais. Cependant, il en est venu quelques-uns qui ont laissé des traces de leur passage dans tout le territoire. Je parle des tenanciers localisés sur le versant sud-est de la montagne du «Solitaire» au lieu nommé depuis, la côte des Écossais ou le rang des «Anglais».

Depuis le passage de ces immigrants, l'air s'embaume de l'odeur de magnifiques pommiers. Pardi! C'est qu'ils en ont planté des pommiers!

Le Sieur Nicolas-Antoine Prologue n'est pas retourné en Normandie, pays de ses ancêtres. Il est allé s'établir à Boston où il demeurait depuis vingt ans, son frère, François-Marie Prologue allié par le biais de son épouse, Mary-Jane Montgomery, à une famille de riches marchands londoniens.

C'est au cours de ces longues années d'exil que Nicolas-Antoine Prologue fit la connaissance de son neveu, Aristide Prologue (alors âgé de 14 ans) fils de François-Marie et de Mary-Jane Montgomery.

C'est à cette époque qu'Aristide Prologue a pris, si je peux m'exprimer ainsi, le goût du Bas-Canada. Il écoutait, paraît-il, avec passion les récits de la vie aventureuse de son oncle Nicolas. Il caressa alors un rêve, celui de racheter la seigneurie Prologue.

Le seigneur Gonzague Prologue m'a longuement entretenu sur son enfance et sur le récit de son père Aristide. En voici les principaux faits.

En 1766, alors âgé de 20 ans, le jeune Aristide Prologue est venu une première fois rendre visite au marchand McCoy à Montréal. Ce dernier était établi à Montréal depuis plusieurs années et laissait l'administration de la seigneurie Prologue dans les mains d'un agent. Aristide obtint alors la promesse verbale qu'advenant la vente de la seigneurie, il serait privilégié comme premier acheteur.

En 1773, Aristide Prologue épousa Élisabeth Abbot, née en Angleterre, fille de Howard Abbot et de Lucy Fleming. Un an plus tard, il recevait une lettre en provenance de Montréal qui allait bouleverser toute leur vie.

Dans cette lettre, Alexander McCoy faisait connaître sa volonté de vendre la seigneurie Prologue. Fidèle à son rêve, Aristide Prologue acheta la seigneurie en 1774. Lorsqu'il décéda en 1803, son fils Gonzague, était à peine âgé de 20 ans. C'est pourtant lui qui eut la charge de l'administration de la seigneurie.

Le seigneur Prologue avait bien quelques frères, mais ils n'auraient pu être pressentis pour l'administration de la seigneurie. Ils n'entendaient pas à ce que l'on mette une quelconque entrave à leur liberté.

Dans ma prochaine chronique, je vous ferai la description du territoire seigneurial afin que vous puissiez mieux imaginer dans quels merveilleux décors se déroule la vie de nos habitants.

Augustin Lebeau, journaliste



Description du territoire de la seigneurie (1)

Prologue, samedi 8 octobre 1852

L'orage est monté rapidement vers la montagne du Solitaire alors que j'étais à faire ma promenade matinale. Malgré le tonnerre qui grondait et la pluie qui claquait sur ma monture j'ai senti un bonheur immense à me promener ainsi dans la campagne de Prologue. Après l'orage, à la fin du jour, les parfums de la terre sont montés à mon nez.

Comment pourrais-je vous décrire ce décor sans vous lasser?

La forêt du territoire seigneurial est composée de plusieurs essences. Un peu partout sur les concessions, il y a beaucoup de beaux bois de construction: hêtres, érables, bois blancs. Le cèdre et la pruche blanche sont abondants dans les terres basses et humides, du côté du marécage de la seigneurie de La Gâtine.

Il faut savoir que Nicolas-Antoine Prologue était «pourvoyeur de bois pour le service de la marine du roi à Québec.» Il était venu dans la seigneurie dans le but d'exploiter les fantastiques réserves de bois marins qui y croissaient. Il était principalement à la recherche de chênes et de pins; deux essences utilisées dans la construction navale.

En allant vers la montagne du «Solitaire» et en direction est de la seigneurie, on trouve des chênes et des pins en assez grande quantité et d'une belle grosseur. À cette époque, les plus beaux pins étaient localisés sur ce qui fait aujourd'hui, l'essentiel des terres du domaine et des emplacements du village. L'édification du manoir seigneurial et du moulin à scie dans ce secteur témoigne de ce fait.

C'est également dans cet espace que s'établirent les premiers colons de Prologue. Ils étaient venus avant tout comme bûcherons au service du seigneur Prologue.

Il paraît que ces bois marins étaient également convoités par les propriétaires de la seigneurie «De la Chamaille» qui avaient demandé, afin de les exploiter, une augmentation de leur territoire vers l'ouest.

Comme je l'ai déjà mentionné, le gouverneur avait préféré accorder la concession à Nicolas-Antoine Prologue, un compagnon d'armes, qui avait livré de nombreuses batailles dans l'ouest, contre les Anglais et les nations indiennes hostiles à la Nouvelle-France.

Les rumeurs veulent que le seigneur primitif de la seigneurie «De la Chamaille», tentât par tous les moyens d'obtenir satisfaction, mais en vain.

Depuis, il convient de dire, malgré le changement de propriétaires, que la querelle persiste. Il paraît que le chemin «Du Molosse» rappelle un épisode mémorable de cette «chicane».

On dit que le grand-père des «seigneuries» actuelles aurait lancé ses chiens contre des employés de Nicolas-Antoine Prologue, blessant mortellement l'un d'eux. Depuis, nul ne s'aventure sans permission sur les terres des deux «seigneuries» qui, heureusement, à ce que l'on dit, sont moins hargneuses que leur ancêtre.

Outre l'exploitation des bois marins, Nicolas-Antoine Prologue était activement impliqué dans le commerce des fourrures.

Hé oui! Il s'était initié au commerce alors qu'il était commandant dans un poste de l'ouest. Dans ces années-là, il était associé à quelques marchands pourvoyeurs de Montréal qui l'approvisionnaient en marchandises de traite. Il paraît qu'il s'était constitué «une belle affaire».

Comme par le plus grand des hasards, la seigneurie qu'on lui concéda en 1748 se trouvait localisée sur la route des fourrures qu'empruntaient de nombreux chasseurs indiens lorsqu'ils descendaient vendre leurs pelleteries à Montréal et à Québec. Ainsi, Nicolas-Antoine Prologue et ses commis pouvaient intercepter ces «brigades indiennes» et troquer leurs fourrures.

Les plus anciens habitants racontent que les Indiens venaient encore à Prologue lors de l'arrivée du jeune Aristide Prologue, mais, depuis de nombreuses années, ce sont les commis et les voyageurs qui vont à leur rencontre.

Voilà pour la petite histoire de la présence indienne à Prologue.

Plusieurs ruisseaux descendant des flancs de la montagne «Du Solitaire». Le plus gros et le plus important est le ruisseau «Du Moulin» qui coupe la seigneurie en deux, d'ouest en est. Il traverse les terres du domaine et les emplacements du village pour terminer sa route à la «Pointe aux Bleuets». C'est le ruisseau sur lequel est construit le moulin banal.

Outre le ruisseau «Du Moulin», il y a le ruisseau «Brousse» qui descend également de la montagne. Il traverse la seigneurie du nord-ouest au sud-est. Il se jette dans la «Petite baie aux Canards». Le ruisseau fut dénommé ainsi en mémoire d'un coureur des bois renommé pour avoir été le plus «fieffé menteur» qui ait habité à Prologue. Cet homme se nommait Joseph-Marie Latour dit Prêtaboire.

Outre sa renommée de «fieffé menteur», il avait un autre défaut qui faisait bien rire les habitants. Il déformait sans cesse les mots et les utilisait souvent à tort et à travers lorsqu'il racontait ses «menterries».

De plus, son hygiène corporelle laissait à désirer. Il paraît qu'il ne se lavait qu'une fois tous les deux ans. La mauvaise odeur qu'il dégageait est bien aussi légendaire que ses «menteries». Il paraît qu'il sentait continuellement la «crotte de poule».

De là, il n'y avait qu'un pas à franchir pour quelques mauvaises langues qui ajouteraient que si l'homme avait du succès lorsqu'il piégeait le renard, c'était certainement dû à son odeur qui devait attirer les renards.

Ma foi! Encore, fallait-il que les renards reconnaissent l'odeur de la crotte de poule.

Ainsi donc, lors de la journée du lavage, Joseph-Marie Latour dit Prêtaboire pouvait passer plus d'une heure dans l'eau du ruisseau Brousse qui coulait au pied de sa cabane de bois ronds. Aux passants moqueurs qui l'interrogeaient, il disait qu'il fallait bien qu'il «s'ébrousse» un peu dans l'eau afin de chasser les mauvaises odeurs.

Une des branches de ce ruisseau se jette dans l'étang «Des chats noyés» localisé sur la terre de Sean McLean.

Saperlotte! L'étang «Des chats noyés» est un lieu horrible, effrayant, où un drame mystérieux....

Hé! Hé! Je vous raconterai cette histoire dans une prochaine chronique.

Augustin Lebeau, journaliste



Description du territoire de la seigneurie (2)

Prologue, dimanche 10 octobre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Un vent léger a soufflé du sud-ouest. Une journée chaude et humide a incommodé les habitants de Prologue. Dans quelques semaines nous entrerons dans un automne caractérisé par des pluies froides et des forts vents. À cet effet, voici un bref tableau de la vitesse comparative des vents: un vent à peine sensible, parcourt environ 2 pieds par seconde; un zéphyr, 5; un vent modéré, 10 à 16 pieds; un grand vent, 16 à 24 pieds; un vent impétueux, ou coup de vent, 24 à 35 pieds par seconde; une petite tempête, 35 à 40; une tempête moyenne 40 à 50; une tempête forte, 50 à 60 pieds par seconde..

Je vous raconte la suite de ma promenade dans la seigneurie Prologue. Le ruisseau «Clair» prend sa source près du ruisseau «Brousse» et descend le long des terres de la seigneurie du nord au sud. Il vient se jeter dans la petite baie «Du Tremblay».

Il paraît que l'eau de ce ruisseau est plus claire que celle de toutes les sources naturelles qui alimentent les différents puits de la seigneurie. Georges Borduas et Luc Tremblay y puisent toute l'eau nécessaire à la maisonnée et aux animaux. Monsieur Borduas dit que l'eau de ce ruisseau est d'un goût exquis. Plusieurs grands arbres le bordent et font un bel ombrage aux poissons, bêtes et humains qui s'y attardent.

Ma foi! Je dirais que c'est l'un de mes endroits préférés. Il m'arrive souvent d'y aller me promener avec ma mère et ma vieille jument, Houppette.

Tout à fait à l'opposé de la seigneurie, il y a un ruisseau dénommé «Saperlotte». C'est un ruisseau qui a un mince débit d'eau. Il prend sa source dans l'étang des «Chats noyés», localisé sur la terre de Sean McLean et sur une terre non concédée du côté du chemin «Du Molosse».

Le petit ruisseau termine sa course dans la petite baie «Aux canards», également située sur le devant de la terre des McLean. Il arrive que le ruisseau soit totalement asséché. Le ruisseau est ainsi dénommé en souvenir d'un Acadien, potier de son métier qui avait érigé une cabane sur la ligne de séparation des deux seigneuries.

Il paraît qu'il jurait constamment et son juron préféré était «saperlotte». Obligé de déguerpir par l'agent du seigneur McCoy, il quitta les lieux sans laisser de trace. Comme

ce juron acadien n'avait pas de résonance à l'oreille des autorités ecclésiastiques de la paroisse, les habitants donnèrent ce nom au ruisseau en souvenir de cet homme bizarre.

L'étang «Des chats noyés» est également dénommé l'étang «de l'Irlandais».

L'étang dit «du petit soc» localisé sur les concessions d'Anthony et de Mark Forbes est formé par le ruisseau «Clair» qui à cet endroit glisse dans une étrange cavité créée, paraît-il, par une pierre tombée du ciel.

La rivière «La Serpentine» est vulgairement appelée la rivière «Écartée» parce que son cours est différent de celui observé pour toutes les autres rivières de la région. Elle coule d'ouest en est, alors que les principales rivières coulent d'est en ouest, ce qui a fait dire aux premiers colons que cette rivière s'était «écartée» de son cours initial pour venir se perdre entre la seigneurie de la «Vadrouille» et celle de «Prologue».

Elle est navigable pour les grands bateaux et les radeaux offrant de grands moyens de transporter promptement les fruits de la campagne et les productions de la forêt. Elle est échancrée par deux baies et plusieurs pointes et anses. Sur son flot nous retrouvons une grande île et deux îlettes.

Le long de la rivière, il y a quelques quais à fonction plus ou moins utilitaire. Nous comptons le vieux quai du bonhomme Robert Gadouas qui a déjà connu de meilleurs jours et une activité plus fébrile. Robert Gadouas y tenait plusieurs barques qu'il utilisait pour la pêche à l'aloise et autres poissons succulents. Un de ses cousins y a également construit et mis à l'eau, canots, chaloupes, radeaux et cages.

Il y a aussi le quai du marchand, Eustache Lavoie, localisé juste un peu à l'est de la pointe aux «Bleuets». C'est une construction plus importante et plus élaborée où la goélette l'Anabelle est amarrée en saison.

Ailleurs, en face de la pointe aux «Chevaux» située à l'extrémité est de l'île aux fermiers, il y a les installations du bac du passeur, Trefflé Bellerive.

À suivre.

Augustin Lebeau, journaliste



Description du territoire de la seigneurie (3)

Prologue, 14 octobre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Ce matin, le temps fut beau mais, sur les quatre heures de l'après-midi un violent orage de pluie et de grêle s'est abattu sur les concessions des côtes Saint-Ambroise et des Écossais. D'après le vieux Firmin Borduas, l'orage a duré vingt minutes et les grêlons énormes atteignaient la taille d'un oeuf de poule. Il en serait tombé jusqu'à trois pouces d'épaisseur. Monté sur Gascon, je suis allé vérifier ce phénomène et les dégâts annoncés par Simon Lebeau. Je n'ai rien vu de tel. Décidément, m'est d'avis qu'il y a des habitants quelque peu extravagants dans cette seigneurie.

fallait deux paires de bœufs pour traîner la plus petite.

Les trois principaux Cyclopes étaient : Brontès, qui forgeait la foudre, Stéropé, qui la tenait sur l'enclume, et Pyrachmon, qui la battait à coups redoublés ; mais ils étaient plus d'une centaine. On a raconté qu'Apollon, pour venger son fils Esculape, frappé de la foudre, les tua tous à coups de flèches. Ah! Bien sûr, j'admetts que cette légende est bien

Laissons cela et poursuivons la visite de Prologue.

L'étang dit «du petit soc», localisé sur les concessions d'Anthony et de Mark Forbes, est formé par le ruisseau «Clair» qui, à cet endroit, glisse dans une étrange cavité formée par un fragment de corps céleste tombé sur terre: une météorite.

Mark Forbes, qui connaît aussi la légende du promontoire de la «Pointe aux bleuets» prétend que ce trou, en forme de soc de charrue, fut formé du temps du duel de deux géants, êtres mythologiques empruntés par nos habitants à une curieuse légende.

Mais, cette histoire n'est pas sans me rappeler certains personnages de la mythologie grecque. Je pense ici aux cyclopes.

Les Cyclopes, géants monstrueux, fils de Neptune et d'Amphitrite, et, selon d'autres, du Ciel et de la Terre, n'avaient qu'un œil au milieu du front. Ils vivaient des fruits que la terre leur donnait sans culture, et du produit de leurs troupeaux. Ils n'étaient gouvernés par aucune loi. On leur attribue la construction primitive des villes de Mycènes et de Tyrinthe, formées de masses de pierres si énormes qu'il

curieuse, mais il va falloir vous y faire, car je vous en raconterai plus d'une qui vous fera écarquiller les yeux et mettra votre entendement à rude épreuve.

Poursuivons! La rivière «Serpentine» est vulgairement appelée la rivière «Écartée» parce que son cours est différent de celui observé pour toutes les autres rivières de la région. Elle coule d'ouest en est, alors que partout ailleurs, les principales rivières coulent d'est en ouest, ce qui a fait dire aux premiers colons que cette rivière s'était «écartée» de son cours initial pour venir se perdre entre la seigneurie de la «Vadrouille» et celle de «Prologue».

Elle est navigable pour les grands bateaux et les radeaux offrant de grands moyens de transporter promptement les fruits de la campagne et les productions de la forêt. Elle est échancrée par deux baies et plusieurs pointes et anses.

Le long de la rivière sont érigés quelques quais à fonction plus ou moins utilitaire. Il y a l'ancien quai du vieux Robert Gadouas qui a déjà connu de meilleurs jours et une activité plus fébrile. Robert Gadouas y tenait plusieurs barques qu'il utilisait pour la pêche à l'aloise et autres poissons succulents. Un de ses cousins y a également construit et mis à l'eau, canots, chaloupes, radeaux et cages.

Il y a le quai du marchand Eustache Lavoie, localisé juste un peu à l'est de la pointe aux «Bleuets». C'est une construction plus importante et plus élaborée où la goélette l'Anabelle est amarrée en saison.

En face de la pointe aux «Chevaux» à l'extrémité est de l'île aux fermiers, il y a les installations du bac du passeur, Trefflé Bellerive.

À l'extrémité ouest de la seigneurie, en amont de la rivière, en enjambant le marécage «Du Chaudron», il y a l'anse des «Carpes». C'est l'endroit de prédilection du bonhomme Gadouas lorsqu'il cherche à trouver la paix de l'âme.

Et! Ma foi, c'est également un lieu propice à ma rêverie. Laissons là cette rêverie et revenons-en à la description des sites et lieux de Prologue, car, nos habitants vous en parleront sûrement à plus d'une reprise dans les lettres qu'ils vous écriront bientôt.

Cette anse est comme un petit bras de mer qui s'avance dans les terres. Chaque printemps Robert Gadouas surveille de près la fraie de centaines de poissons dont il est l'hôte, le temps d'une ponte. Face à l'anse des «Carpes», du côté sud de la «Serpentine» nous retrouvons la «Pointe à l'échouage», dénomination révélatrice et qui est riche d'histoire.

Augustin Lebeau, journaliste



Description du territoire de la seigneurie (4)

Prologue, samedi 16 octobre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Ce matin, les habitants de Prologue se sont levés pour se rendre compte qu'une mince couche de neige recouvrail tout le territoire. V'là l'hiver.

J'espère bien que vous suivez toujours! Pardi! Je ne voudrais pas vous étourdir! C'est pas tous les jours que j'ai «affaire» à de la visite aussi honorable.

En allant vers l'île aux fermiers, il y a d'abord la baie «Du Tremblay». Cette petite baie s'étend sur deux terres, soient celle de Luc Tremblay et celle de Georges Borduas. Les abords de la baie sont bas et sablonneux. La rive de cette baie constitue un site de repos et d'alimentation pour les outardes en migration. Le ruisseau «Clair» vient y terminer sa course. Les enfants aiment bien s'y faire tremper les pieds.

Plus en aval, du côté sud de l'île aux fermiers, sur le territoire de la seigneurie de la «Vadrouille», il y a l'anse et la rivière à la «Raquette», voie d'entrée et chemins utilisés de tout temps par les voyageurs et colporteurs des deux seigneuries.

Sur la terre du marchand général, il y a la pointe aux «Bleuets» promontoire escarpé, quelque peu hirsute dans cette partie de la seigneurie. Cette pointe est reconnue pour ses petits fruits sauvages. Le bleuet y domine comme nulle part ailleurs dans la seigneurie. Lorsque notre marchand était petit, son père prenait plaisir à lui raconter mille histoires plus farfelues les unes que les autres au sujet de l'origine de cette pointe rocailleuse.

Mon ami Eustache se souvient de la dernière histoire, car c'est celle qui l'avait le plus impressionnée. C'est en chuchotant qu'il m'en a fait part. Son père, Isidore Lavoie, lui a raconté que jadis, d'immenses géants avaient parié sur la portée de leur lance-pierres. Du haut d'un gigantesque volcan, pendant des jours et des jours, ils ont lancé des pierres qui tombèrent ça et là, de par le monde.

C'est ainsi que l'une de ces pierres volcaniques arriva jusque sur les rives de la rivière «Serpentine» et forma, avec le temps, une pointe de terre où pousse en abondance le bleuet. Il se trouve également que ce caprice de la nature s'avère d'un apport très commode pour le marchand. Il sert de barrière naturelle aux vents forts qui viennent de l'ouest. À ses pieds, l'Anabelle est en sûreté.

Diantre! Vous dire mon incrédulité lorsque j'ai entendu cette histoire la première fois! Seul l'esprit d'un enfant peut croire pareilles fables et je suis toujours étonné de constater la naïveté du marchand général qui clame la véracité de pareilles sornettes. C'est pareil à l'histoire que je vous ai raconté à propos de «l'étang du petit soc».

Pffft! Reste à savoir si ce sont les mêmes cyclopes qui ont lancé ces pierres!

Plus loin encore, en aval de la rivière, il y a la petite baie aux «Canards» située sur la devanture de la terre de Sean McLean. Deux ruisseaux viennent s'y perdre. Il s'agit des ruisseaux Saperlotte et Brousse. Je vous ai déjà parlé de ces deux ruisseaux.

La petite baie aux «Canards» est vraiment petite. Le courant y est très faible, ce qui en fait un endroit privilégié pour les jeux des enfants. Petits bateaux de bois et radeaux en sont les navires «Rois».

De grands arbres trônent sur ces rives et constituent des points d'observation fort utiles pour détecter, aux dires des enfants, les bateaux pirates qui utilisent la rivière.

Soyons sérieux! Chaque printemps des canards viennent y nidifier, parfois, de préférence à l'île aux fermiers.

L'île aux fermiers est une terre communale mise à la disposition des censitaires par le seigneur Prologue. Elle mesure environ 27 arpents de longueur sur plus ou moins 4 arpents de profondeur. Elle s'étend sur la devanture des terres de l'ouest à l'est, de Marc Simard jusqu'à la fin des emplacements du village.

D'aussi loin que je me souvienne, l'île aux fermiers a toujours servi de pâturage aux bêtes des habitants de Prologue.

Par bonheur, chaque année, la débâcle du printemps laisse sur les terres de l'île, un dépôt produisant les mêmes effets qu'un engrais.

Il est connu dans le village qu'au temps des grandes inondations, le foin y pousse tout seul. Ainsi, grâce à la crue printanière, la vocation de terre à foin de l'île est préservée. Plusieurs grands arbres y trônent et constituent des repères où les bêtes peuvent se mettre à l'abri du soleil. L'orme domine le paysage et puisqu'il porte son feuillage très haut, il donne un ombrage selon les heures du jour et fournit ainsi un abri suffisant pour les bêtes.

Plusieurs bras de la rivière pénètrent profondément dans l'île, fournissant ainsi plusieurs sources d'eau fraîche facilement accessibles pour le bétail. En saison, de jeunes garçons engagés comme vachers s'occupent de ramener les bêtes à l'habitant afin qu'il puisse les traire. Les jeunes Anthony Prologue et Charles Harris sont de ceux-là. Ils ont également la garde d'une partie du bétail du seigneur Prologue.

L'ouverture de la commune est l'occasion d'une fête que les habitants appellent «fête d'ouverture». Ce matin-là, on voit défiler bêtes à cornes, chevaux et moutons en provenance de tous les coins de la seigneurie. Les habitants parent de rubans le cou de leurs bêtes pour les reconnaître. Un peu avant la messe, on fait passer toutes les bêtes sur l'île où la fête a lieu.

Augustin Lebeau, journaliste



Description du territoire de la seigneurie (5)

Prologue, lundi 18 octobre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Ce matin, les habitants de Prologue se sont levés pour se rendre compte qu'une mince couche de neige recouvrait tout le territoire. V'là l'hiver.

tremper les pieds.

J'espère bien que vous suivez toujours! Pardi! Je ne voudrais pas vous étourdir! C'est pas tous les jours que j'ai «affaire» à de la visite aussi honorable.

En allant vers l'île aux fermiers, il y a d'abord la baie «Du Tremblay». Cette petite baie s'étend sur deux terres, soient celle de Luc Tremblay et celle de Georges Borduas. Les abords de la baie sont bas et sablonneux. La rive de cette baie constitue un site de repos et d'alimentation pour les ourardes en migration. Le ruisseau «Clair» vient y terminer sa course. Les enfants aiment bien s'y faire

Plus en aval, du côté sud de l'île aux fermiers, sur le territoire de la seigneurie de la «Vadrouille», il y a l'anse et la rivière à la «Raquette», voie d'entrée et chemins utilisés de tout temps par les voyageurs et colporteurs des deux seigneuries.

Sur la terre du marchand général, il y a la pointe aux «Bleuets» promontoire escarpé, quelque peu hirsute dans cette partie de la seigneurie. Cette pointe est reconnue pour ses petits fruits sauvages. Le bleuet y domine comme nulle part ailleurs dans la seigneurie. Lorsque notre marchand était petit, son père prenait plaisir à lui raconter mille histoires plus farfelues les unes que les autres au sujet de l'origine de cette pointe rocaillouse.

Mon ami Eustache se souvient de la dernière histoire, car c'est celle qui l'avait le plus impressionnée. C'est en chuchotant qu'il m'en a fait part. Son père, Isidore Lavoie, lui a raconté que jadis, d'immenses géants avaient parié sur la portée de leur lance-pierres. Du haut d'un gigantesque volcan, pendant des jours et des jours, ils ont lancé des pierres qui tombèrent ça et là, de par le monde.

C'est ainsi que l'une de ces pierres volcaniques arriva jusque sur les rives de la rivière «Serpentine» et forma, avec le temps, une pointe de terre où pousse en abondance le bleuet. Il se trouve également que ce caprice de la nature s'avère d'un apport très commode pour le marchand. Il sert de barrière naturelle aux vents forts qui viennent de l'ouest. À ses pieds, l'Anabelle est en sûreté.

Diantre! Vous dire mon incrédulité lorsque j'ai entendu cette histoire la première fois! Seul l'esprit d'un enfant peut croire pareilles fables et je suis toujours étonné de constater la

naïveté du marchand général qui clame la véracité de pareilles sornettes. C'est pareil à l'histoire que je vous ai raconté à propos de «l'étang du petit soc».

Pfftt! Reste à savoir si ce sont les mêmes cyclopes qui ont lancé ces pierres!

Plus loin encore, en aval de la rivière, il y a la petite baie aux «Canards» située sur la devanture de la terre de Sean McLean. Deux ruisseaux viennent s'y perdre. Il s'agit des ruisseaux Saperlotte et Brousse. Je vous ai déjà parlé de ces deux ruisseaux.

La petite baie aux «Canards» est vraiment petite. Le courant y est très faible, ce qui en fait un endroit privilégié pour les jeux des enfants. Petits bateaux de bois et radeaux en sont les navires «Rois».

De grands arbres trônent sur ces rives et constituent des points d'observation fort utiles pour détecter, aux dires des enfants, les bateaux pirates qui utilisent la rivière.

Soyons sérieux! Chaque printemps des canards viennent y nidifier, parfois, de préférence à l'île aux fermiers.

L'île aux fermiers est une terre communale mise à la disposition des censitaires par le seigneur Prologue. Elle mesure environ 27 arpents de longueur sur plus ou moins 4 arpents de profondeur. Elle s'étend sur la devanture des terres de l'ouest à l'est, de Marc Simard jusqu'à la fin des emplacements du village.

D'aussi loin que je me souvienne, l'île aux fermiers a toujours servi de pâturage aux bêtes des habitants de Prologue.

Par bonheur, chaque année, la débâcle du printemps laisse sur les terres de l'île, un dépôt produisant les mêmes effets qu'un engrais.

Il est connu dans le village qu'au temps des grandes inondations, le foin y pousse tout seul. Ainsi, grâce à la crue printanière, la vocation de terre à foin de l'île est préservée. Plusieurs grands arbres y trônent et constituent des repères où les bêtes peuvent se mettre à l'abri du soleil. L'orme domine le paysage et puisqu'il porte son feuillage très haut, il donne un ombrage selon les heures du jour et fournit ainsi un abri suffisant pour les bêtes.

Plusieurs bras de la rivière pénètrent profondément dans l'île, fournissant ainsi plusieurs sources d'eau fraîche facilement accessibles pour le bétail. En saison, de jeunes garçons engagés comme vachers s'occupent de ramener les bêtes à l'habitant afin qu'il puisse les traire. Les jeunes Anthony Prologue et Charles Harris sont de ceux-là. Ils ont également la garde d'une partie du bétail du seigneur Prologue.

L'ouverture de la commune est l'occasion d'une fête que les habitants appellent «fête d'ouverture». Ce matin-là, on voit défiler bêtes à cornes, chevaux et moutons en provenance de tous les coins de la seigneurie. Les habitants parent de rubans le cou de leurs bêtes pour les reconnaître. Un peu avant la messe, on fait passer toutes les bêtes sur l'île où la fête a lieu.

Augustin Lebeau, journaliste



Description du territoire de la seigneurie (6)

Prologue, 20 octobre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Depuis hier, le temps est au beau fixe. Il fait froid mais le soleil arrive tout de même à réchauffer les coeurs des habitants de Prologue. Le climat de Prologue se caractérise par des hivers longs et froids, des étés courts et frais, ainsi que par d'importantes précipitations annuelles, dont un tiers environ sous forme de neige.!

Chers (es) amis (es) du futur, votre visite des lieux de Prologue tire à sa fin. J'espère que vous aurez suffisamment appris sur le relief, l'hydrographie, les paysages, la végétation et le climat de Prologue.

La côte Saint-Ambroise comporte également de nombreux repères utiles à la connaissance de la «petite histoire» de ce secteur de colonisation. Ainsi, nous retrouvons, près du marais «Du Chaudron», à l'ouest de la terre de Firmin Borduas, la prairie des «QUENOUILLES PLEUREUSES». Elle porte ce nom à cause des grands vents qui sifflent dans la forte concentration de quenouilles à cet endroit. Il y a aussi d'autres herbes aquatiques; des iris, des joncs, des nénuphars et une multitude d'oiseaux dont les gazouillements mélodieux

font penser aux babil des petits enfants, rendant ainsi cet endroit fort gai au printemps. Près de l'étang «du petit soc» siège le coteau des «BAIES ENNUYANTES» (à ce que l'on dit: en manger rend les gens lunatiques) qui s'étend sur les terres de Jérôme Simard, Bob Harris et John Harris.

À l'est, sur la terre de Désiré Lebeau, il y a une petite prairie dénommée, la prairie «RIEUSE» du fait de la bonne humeur de l'ancêtre Lebeau, lorsqu'il parvenait à trouver de l'eau.

L'arbre «PÉTRIFIÉ» rappelle un incendie dévastateur survenu à la suite de brûlis faits par les habitants de la partie est de la côte Saint-Ambroise. En terminant, j'ai déjà mentionné le fameux rocher de la «CHICANE» localisé anciennement sur les terres de la côte Sainte-Justine et qui depuis la création du chemin de la côte Sainte-Justine se retrouve, comme par miracle, sur les terres de la côte Saint-Ambroise.

La plupart des censives de cette côte furent concédées du temps de l'administration seigneuriale d'Aristide Prologue et des premières années de la gestion de son fils, Gonzague Prologue.

La côte des Écossais ou rang des Anglais localisée sur le flanc est de la montagne, derrière les terres de la côte Saint-Ambroise, représente le dernier secteur de colonisation de la

seigneurie Prologue. Du temps du marchand Alexander McCoy, il y est venu s'établir quelques immigrants écossais et irlandais. La plupart sont repartis vers d'autres lieux.

Ces immigrants ont planté des dizaines de pommiers et aujourd'hui, l'on peut dire que le rang des Anglais est comme un immense verger. Sur chaque censive, accrochés aux collines, trônent plusieurs pommiers qui font la fierté des habitants. Le relief de cette côte est plat en son centre et montagneux par-derrière et à chaque extrémité.

La vieille forêt y domine, encore trouée en plusieurs endroits, par les labours comme un fromage de gruyère. De nombreux noms très évocateurs rappellent l'établissement et la vie des colons qui y habitent. À la croisée du ruisseau «Clair» et du ruisseau «Brousse» il y a le verger des «Écossais», puis le verger «McCoy», puis le verger du «FARFADET» (pour rappeler un Irlandais particulièrement petit de taille et affublé de très grands pieds).

Ces trois vergers comptent à eux seuls 300 beaux pommiers qui donnent de magnifiques fruits en saison. Ils font l'envie du seigneur Prologue qui a, sur une de ses fermes, un petit verger d'une trentaine de pommiers. C'est tout près du verger du «FARFADET» que demeure le docteur Harris et c'est dans la montagne du «Solitaire» qu'il aime faire ses promenades solitaires.

Le centre de la côte contient plusieurs belles terres au sol très riche. Les terres à l'extrémité est de la côte sont rocailleuses et abritent un sol plutôt ingrat où les rendements sont faibles. Il semble que seule la culture de la pomme de terre y trouve grâce.

Je disais donc que la seigneurie Prologue est traversée à plusieurs endroits de chemins faits de main d'hommes. Les principaux ont fait l'objet de corvées demandées par le Grand Voyer. Dans ce temps-là, les capitaines de milice étaient chargés de veiller à leur exécution. En 1832, des commissaires de paroisses ont pris la relève des grands voyers et des capitaines de milice et furent chargés des questions de voirie.

D'autres chemins ont fait l'objet d'initiatives privées répondant aux besoins de voisins désireux d'établir des voies de communication plus adéquates. Il y a le chemin du bord de l'eau (BORDELO); ancien chemin du roi, il traverse la seigneurie d'est en ouest. Plusieurs habitants l'appellent également le chemin de la rivière. La plupart des maisons de la côte Sainte-Justine sont construites en bordure de ce chemin. À l'extrémité est de la seigneurie, il vient croiser le chemin «Du Molosse» qui traverse les seigneuries Prologue et «De La Chamaillé» du sud au nord. Il y a le chemin de la côte Sainte-Justine qui vient relier la côte Saint-Ambroise à la côte Sainte-Justine.

Ce chemin traverse la seigneurie d'est en ouest et suit, en grande partie, le ruisseau «Du Moulin». De nombreux ponceaux et ponts de bois sont érigés ici et là sur la devanture des terres de la côte Saint-Ambroise pour permettre la traversée d'une côte à l'autre. La plupart de ces petites constructions portent le nom de celui qui l'a érigé comme par exemple, le ponceau «RASMUSSEN» ou bien encore le pont «SIMARD», le ponceau «BEAULIEU».

Sur le domaine, il y a également trois ponts de bois qui enjambent le ruisseau «Du Moulin». Il y a plusieurs autres petits chemins, œuvres d'habitants, propriétaires des

terres sur lesquelles ils se retrouvent. Nous avons le chemin «GADOUAS», le chemin «FORBES», le chemin «BLACKBURN, la montée des «ANGLAIS», la montée du «BRULIS».

Le seigneur Gonzague Prologue m'a fait voir certains papiers seigneuriaux qui témoignent du peuplement de la seigneurie. Ainsi, j'ai pu constater par la lecture de l'aveu et dénombrement de 1781 une lente progression du peuplement et du défrichement des terres de la seigneurie Prologue. Les plus anciens m'ont affirmé qu'à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, plusieurs événements sont venus ralentir la progression du peuplement.

Par exemple, la guerre d'indépendance des colonies américaines (1812-1814) a conduit à l'occupation de la région par les troupes rebelles et a créé un climat d'incertitude peu propice à la venue de nouveaux colons. Il faut dire aussi que le développement de la colonisation de la seigneurie Prologue demeurait, à cette époque, largement conditionné par le peuplement des régions voisines.

En ce temps-là, il restait encore suffisamment d'espaces cultivables pour l'établissement de nouvelles familles paysannes dans les seigneuries voisines: les seigneuries de «La Gâtine», de «La Chamaille», de «La Vadrouille», ainsi que dans les vieux terroirs du Richelieu, comme les paroisses de Saint-Ours, Saint-Denis et Saint-Charles.

Le premier tiers du XIX^e siècle a marqué toutefois un essor considérable dans la colonisation de la seigneurie Prologue. De telle sorte que les recensements gouvernementaux des années 1825 et 1841 ont donné une image très diversifiée de l'activité sociale et économique dans notre seigneurie.

C'est à cette époque que le seigneur Gonzague Prologue a concédé de nombreux emplacements de village. Lors du dernier recensement de 1851, les autorités ont recensé une population bien établie sur un terroir presque entièrement habité et développé avec un village qui comptait une église, un presbytère, un magasin général, une auberge, une école et quelques boutiques d'artisans.

Malheureusement depuis, le presbytère a été la proie des flammes et nous devons en construire un nouveau... sinon!

À vos devoirs, chers amis (es). SOYEZ CURIEUX (SES) ET AVENTURIERS (IÈRES): refaites la visite des lieux par vous-mêmes. Plusieurs cartes et un beau grand tableau sont mis à votre disposition. Partez à la recherche de tous ces lieux et paysages que je vous ai décrits avec beaucoup de bonheur.

Augustin Lebeau, journaliste



Qu'est-ce que le régime seigneurial? (1)

Prologue, vendredi 22 octobre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Aujourd'hui le soleil a été au rendez-vous toute la journée comme si l'automne voulait faire une grimace au temps froid et maussade que les prochaines semaines nous réservent.

Dans mes chroniques précédentes, je vous ai fait faire une visite guidée de la seigneurie Prologue. Aujourd'hui je vais vous parler du régime socio-économique dans lequel nous vivons.

J'espère ainsi mieux vous faire comprendre l'origine de certains de nos agissements, car, j'imagine bien que les choses ont changé dans le futur. Déjà, le gouvernement enquête sur le régime seigneurial et rien n'est plus certain! Demain, peut-être, verrons-nous cette institution disparaître.

OYEZ! OYEZ! IL ÉTAIT UNE FOIS LE RÉGIME SEIGNEURIAL!

Le régime seigneurial est d'abord et avant tout un régime de propriété des terres. Il a comme caractéristique d'être un régime de propriété à deux niveaux. Je m'explique: un même terrain appartient à deux personnes. Il y a d'abord la propriété du seigneur dite «propriété éminente» et celle du «censitaire» dite «propriété utile».

En vertu de sa propriété éminente, le seigneur retient certains droits sur le terrain et peut exiger certains paiements. Tandis que, bénéficiant de sa propriété utile, le censitaire peut exploiter sa terre comme il veut, la vendre, la léguer à ses enfants, etc. Mais, le censitaire a des obligations variées envers le seigneur.

En France, le régime seigneurial existait avant qu'il ne soit introduit ici. On ne sait pas exactement comment ce régime est né. Chose certaine, il date du haut Moyen Âge (VIe siècle à peu près).

Au Canada, ce régime a été introduit très tôt. Dès le XVIe siècle, le roi autorisait certains individus à qui il donnait des monopoles commerciaux à concéder des seigneuries. Les premières seigneuries à être concédées l'ont été par la Compagnie des Cent-Associés chargée de l'administration de la colonie canadienne à partir de 1627.

Alors, voici comment les choses se passaient: le territoire n'était pas habité par des colons européens. Il y avait bien des milliers d'Indiens, mais les Français faisaient comme s'ils

n'avaient pas de droit sur le territoire. Alors la Compagnie et même plus tard, après que la compagnie eut cessé d'exister en 1663, les représentants du roi donnaient des territoires assez vastes (plusieurs lieues) à des personnes ou à des groupes de personnes.

En vertu de ce don appelé «concession», la personne devenait un seigneur. Au Canada, des communautés religieuses ont reçu des seigneuries parce qu'elles donnaient des services à la population comme par exemple, l'éducation et les soins hospitaliers. Des nobles ont reçu des seigneuries, mais aussi des marchands et des bourgeois.

Ma foi! Il est bien évident que les seigneurs n'étaient pas tous nobles contrairement à ce que certains voudraient bien nous faire croire! Je pense ici aux seigneuries de la seigneurie de «La Chamaille», mais je vous raconterai cette histoire-là une autre fois!

Revenons à nos moutons! Disons que c'était une façon de récompenser les gens pour des services rendus au roi et leur permettre éventuellement d'avoir des revenus.

Diantre! Vous imaginez bien que ce n'est pas le commun des mortels qui bénéficiait des largesses de «Sa Majesté». En retour de ce cadeau, le seigneur n'avait presque rien à faire sauf, à reconnaître, sur demande, que le roi était le premier propriétaire de la seigneurie. C'est ce qu'on appelle «rendre foi et hommage». J'en ai parlé dans une chronique précédente.

Le seigneur devait aussi, sur demande, informer le roi de ce qu'il y avait dans la seigneurie: tant de fermes, tant de maisons, tant de champs cultivés, etc. C'est ce qu'on appelle «faire aveu et dénombrement». Rappelez-vous, dans une chronique précédente, je vous ai parlé de l'aveu et dénombrement de 1781 qui témoignait d'une lente progression du peuplement et du défrichement des terres de la seigneurie Prologue.

Ensuite, le seigneur pouvait exploiter sa seigneurie comme il le voulait. Mais comme le territoire d'une seigneurie est très grand, la plupart s'en sont gardés seulement une partie pour y établir une exploitation agricole et, à leur tour, ils ont distribué des terres (plus petites) à des personnes qui en voulaient.

Ces terres, on les appelle les «censives» ou les «rotures» ou les «concessions». Mais attention! si la concession d'une seigneurie à un seigneur était faite gratuitement, la concession d'une censive à un censitaire (censive = censitaire, on voit l'origine du mot) n'a jamais été gratuite.

Non pas que le censitaire doit acheter la censive, mais parce que le seigneur, en vertu de sa propriété éminente, se réserve des parcelles de propriété (les «servitudes») et exige le paiement de certains droits. Ces droits et ces réserves à la propriété du censitaire sont à peu près les mêmes partout, mais certains seigneurs peuvent avoir des exigences particulières.

Pour être bien sûr que ces droits et exigences soient respectés, le seigneur les fait inscrire dans le contrat de concession, c'est-à-dire dans l'acte notarié par lequel l'octroi de la censive à un censitaire est officialisé.

Dans la mesure où chaque seigneur peut avoir des exigences particulières, il serait très long de décrire tous les droits et servitudes auxquels un censitaire peut être soumis. Je ne nomme ici que ceux qui existent partout et, dans une autre chronique, je dresserai un tableau de la situation des censitaires de Prologue.

Il y a le paiement d'un «loyer» en argent appelé les «cens et rentes». Cette redevance en argent n'est pas très élevée dans la plupart des seigneuries, parce que, aux XVIIe et XVIIIe siècles, les seigneurs n'ont pas osé la fixer trop haute, car ils se disputaient les quelques censitaires potentiels (la population n'était pas très élevée à cette époque). Mais, depuis presque 50 ans, ce n'est pas la même chose; les seigneurs à qui il reste des terres à concéder se montrent plus exigeants.

Il y a aussi la banalité de moulin: c'est un droit que les marchands (Eustache Lavoie) et les paysans (Alcide Tremblay) contestent beaucoup, car cela donne au seigneur deux droits: premièrement, il est le seul à pouvoir bâtir un moulin à farine dans sa seigneurié; deuxièmement, il force les censitaires à aller faire moudre leurs grains à ce moulin et à payer pour cela 1/14 des grains qui sont moulus. On appelle cela le droit de «mouture».

Le problème ce n'est pas trop le paiement, mais le fait que les gens sont obligés d'utiliser le moulin même s'il est en mauvais état et donne une mauvaise farine. Ce qui est souvent le cas puisque les gens ne peuvent aller ailleurs. Heureusement les habitants de Prologue sont gâtés, car ils disposent d'un moulin moderne et en bon état. Je précise que l'obligation de faire moudre son grain au moulin du seigneur appelé dès lors le «moulin banal» ne porte que sur les grains que les censitaires consomment et non sur ceux qui sont vendus.

M'est d'avis que mon ami le meunier en aurait beaucoup à raconter là-dessus. Je lui donnerai la parole dans une prochaine chronique.

Augustin Lebeau, journaliste



Qu'est-ce que le régime seigneurial? (2)

Prologue dimanche 24 octobre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Quelle journée magnifique! Les beaux jours de septembre semblent de retour comme si le temps, ce grand voyageur, était revenu chercher une chose oubliée.

nouvelle valeur de la censive (dans ce cas-ci, 4000 livres), soit 333 livres.

L'acheteur le sait et en tient compte dans ses négociations avec le vendeur pour établir le prix d'achat, car la censive va lui coûter 1/12 de plus. Or, le seigneur va avoir des lods et ventes de 333 livres plutôt que de 83 livres (1/12 de 1000) alors qu'il n'aura pas dépensé une «cenne» pour les travaux d'amélioration de la censive!

J'espère que mes explications sur le régime seigneurial ne sont pas trop ardues à comprendre.

Voyons donc les servitudes: c'est à cela que je faisais référence lorsque je disais que le seigneur se réservait des «parcelles» de propriété. Par exemple, le seigneur, dans le contrat de concession, peut se réservier la coupe de bois sur une partie de la censive ou il peut dire que, si sur la censive, il y a un endroit propice à la construction d'un moulin, il pourra reprendre cet endroit.

Il y a aussi le droit de retrait et celui de réunion: ce sont deux droits qui donnent au seigneur une possibilité de reprendre une censive, s'il le veut. Le droit de réunion peut être exercé si le censitaire manque à une de ses obligations; celui de retrait peut être exercé à chaque fois qu'une censive est vendue: le seigneur, dans les quarante jours suivant la vente, peut décider qu'il veut la terre et, alors, il n'a qu'à rembourser à l'acheteur le prix que ce dernier a versé.

Il y a maints exemples que je pourrais donner sur les droits qu'exercent certains seigneurs: certains ont mis dans les contrats que le censitaire doit travailler pour lui gratuitement 2 ou 3 jours par année. C'est ce que l'on appelle le droit de «corvée»; d'autres dont les seigneuries bordant le fleuve où se pratique la pêche «commerciale», c'est-à-dire celle dont le produit est vendu, exigent une part des prises, etc., etc.

Bref, je pourrais conclure, à l'instar de certains, que le seigneur Prologue peut, sans travailler et sans y mettre de l'argent, profite d'à peu près toutes les activités économiques qui sont exercées dans sa seigneurie. C'est ce qui choque tant de gens à Prologue. Vous aurez compris qu'ils ne sont évidemment pas seigneurs.

Voilà donc ce qu'est le régime seigneurial. Évidemment, je pourrais faire du raffinement dans mes explications, mais je préfère vous donner une idée générale.

Je ne sais si dans le futur on a eu écho de la querelle qui oppose les partisans du régime seigneurial et ses détracteurs. Imaginez que l'on parle même de son abolition. C'est une question très discutée actuellement et les opinions sont très diverses. Certains seigneurs veulent même l'abolition.

Diantre! Voyez comme les choses ne sont pas simples ! Toujours est-il qu'ici à Prologue, le plus grand adversaire des priviléges seigneuriaux est Eustache Lavoie, le marchand du village et j'ajouterai le nom de mon ami Magloire Martin dit Tudor, le meunier.... et... Hum!

Augustin Lebeau, journaliste



Discussions intenses sur l'agriculture à l'auberge

Prologue, 26 octobre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Aujourd'hui le temps est à la pluie. Il fait froid et les vents d'automne achèvent de déshabiller les arbres de leurs magnifiques couleurs.

qui traite du sujet.

Hier, je suis allé à l'auberge de madame Chiasson. J'y ai rencontré Sean McLean et James MacPherson et nous avons longuement discuté d'agriculture. Tel ne fut pas mon étonnement de constater que l'Irlandais n'était pas cet individu inculte, niais et ivrogne qui trop souvent fait jaser les habitants de Prologue. Bien au contraire, il semble posséder une connaissance de l'agriculture que lui envieraient plusieurs paysans d'ici et d'ailleurs. Oh! Ce n'est pas tant qu'il a voyagé, mais plutôt qu'il lit tout ce

Quant à l'ingénieur MacPherson, nul besoin de vous décrire son érudition dans le domaine. Il tire des connaissances des livres, mais également de ses observations lors de ses nombreux voyages en Irlande, en Écosse et en Angleterre.

Bien entendu je ne saurais dire dans quelle mesure je peux tenir foi en ces paroles puisqu'il m'est impossible de vérifier tous ces dires, mais les deux hommes me sont apparus de bonne foi et leurs propos vous intéresseront sûrement puisqu'ils vous familiariseront avec l'agriculture de l'Europe et celle du Canada dans cette première moitié du XIXe siècle.

Monsieur MacPherson est d'avis que l'agriculture de l'Irlande est en arrière sauf chez les fermiers qui ont des capitaux. Tiens donc...!

Voilà la belle affaire: je dirais que nous pouvons faire une telle constatation dans tous les pays du monde, qu'il s'agisse du Canada, des États-Unis, de l'Angleterre, de l'Écosse ou de l'Irlande.

Il paraît qu'une laiterie en Irlande, bien dirigée, donne les résultats suivants: quatre bonnes vaches donnent en moyenne 28 livres de beurre par semaine. Il paraît que l'art de saler le beurre est mieux connu en Irlande que partout ailleurs et Sean McLean m'a mis au défi d'aller goûter son beurre.

Je vais parler de l'affaire à madame Marie-Louise Beaulieu et nous allons peut-être organiser un concours ici même dans la seigneurie. Il paraît que le beurre de madame Beaulieu est incomparable et m'est d'avis que l'Irlandais va râver sa salive et son orgueil.

Là-bas, de grandes étendues de terre sont exclusivement consacrées à l'élevage et à l'alimentation du gros bétail et des moutons. Roscommon, Galway, Clare, Limerick et Tipperay, sont les principaux comtés pour l'élevage des moutons. Galway, Clare, Limerick, Tipperay et Meath sont les endroits où on engrasse les moutons et le gros bétail de première qualité. Les moutons sont de la race à longue laine: ils sont très gros et très bien faits.

Sean McLean prétend que la fertilité du sol, dans plusieurs parties d'Irlande, est plus grande que dans aucun autre pays.

Alors même que le bonhomme pavoisait, l'ingénieur lorgnait de mon côté et levait les yeux au ciel comme exaspéré par l'enthousiasme de monsieur McLean.

Il finit par dire:

— C'est une chose remarquable que tandis que l'Irlande exporte bétail, moutons, cochons, blé, avoine et autres produits agricoles, probablement au montant de plusieurs millions de livres sterling annuellement, sa population agricole et les classes ouvrières jouissent de très peu d'aisance, comparés aux habitants de l'Angleterre, qui achètent tous ces articles d'Irlande.

— Sachez, monsieur Lebeau qu'en 1823, et autres années, lorsqu'un grand nombre des classes industrielles y mouraient de faim par suite d'une maladie qui affecta les récoltes de patates et qu'une collecte à un montant considérable se faisait en Angleterre et même sur le continent pour les secourir, le blé et le bétail s'exportaient continuellement de Cork et des autres ports irlandais, comme si rien n'était arrivé ou que le besoin ne se fit sentir dans aucune classe.

J'ai vite compris à la couleur rouge du nez de Sean McLean que la conversation allait prendre un mauvais tournant. Alors même que je tentais de redresser la situation, l'irlandais empoigna l'Écossais et...

Augustin Lebeau, journaliste



Altercation entre Sean McLean et James MacPherson

Prologue, jeudi 28 octobre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Le vent a soufflé très fort toute la journée. Il a chassé des tourbillons de feuilles aux quatre coins de la seigneurie. C'était parfois comme un tournoiement plein de grâce et j'avais l'impression d'être emporté tel un danseur enviré par la musique.

Je vous ai raconté, dans ma chronique précédente, le début de l'altercation qui a eu lieu entre messieurs Sean McLean et James MacPherson.

Fichtre! Inutile de vous raconter comment cela s'est terminé. M'est d'avis que ce n'est pas très glorieux pour les gens de Prologue. Imaginez! En voulant séparer les deux belligérants, j'ai été gratifié d'un coup de poing en plein visage et depuis, je porte l'empreinte du coup si malencontreusement reçu.

Depuis, quelques finfinauds me reluquent avec curiosité ou pire encore en persiflant, en faisant des plaisanteries de mauvais goût. Je suis devenu la risée des gouailleurs.

Quelle honte! Quelle honte! J'ai croisé, ce matin, lors de ma promenade quotidienne, Henry-Firmin McLean. Il était tout sourire et affichait un œil goguenard.

D'autres, à la vue de mon œil tuméfié, ont ri à gorge déployée et certains, que je ne suis pas prêt d'oublier, on fait les gorges chaudes.

Ainsi, le marchand général n'a pas pu s'empêcher de faire le coq en me proposant ses services pour m'aider à exiger des excuses. Je ne sais s'il s'agissait de loyauté ou bien encore de l'humour noir du bonhomme. Toujours est-il que je me suis senti humilié pour ne pas dire mortifié.

Diantre! Je ne pouvais en rester là et j'ai convoqué ces messieurs McLean, père et MacPherson chez moi. Nous nous sommes parlé «entre quatre yeux». Je puis dire que l'affaire est maintenant close. Ils m'ont fait des excuses et une promesse de paix!

J'ai été magnanime, car je suis un homme qui a la réputation d'être sans malice, sans rancune. J'ai eu aussi la satisfaction de voir les deux hommes s'embourber dans la pire sottise avec une admirable désinvolture. Nous nous sommes promis de reprendre la discussion sur l'agriculture là où nous en étions avant que la querelle n'éclate.

J'aimerais maintenant, après vous avoir fait faire une visite de la seigneurie Prologue et décrit le régime seigneurial, vous présenter les habitants qui participent cette année à la grande aventure des Lignes.

OÉ! OYÉ! Place aux habitants de Prologue qui vont communiquer avec vous!

Ils sont au nombre de vingt-huit. Disons d'abord que tous ceux qui savent écrire ont été choisis de préférence aux autres. Nul besoin de justifier cela puis, pour déterminer les autres correspondants, nous avons fait un tirage. Plusieurs noms sont ainsi sortis du chapeau du seigneur Gonzague Prologue.

Vous conviendrez que la première sélection était inévitable, car la grande majorité des habitants de Prologue ne sait ni lire ni écrire comme c'est d'ailleurs le cas dans la plupart des territoires avoisinants. Certains notables affirment que seule une élite qui a de la lumière, de l'aisance, de la conscience peut bien représenter les gens de Prologue.

Fichtre! Cette prétention a fait sursauter bien des habitants et certains se sont mis à leur chanter pouilles, à houspiller, à fustiger, à faire les gros yeux.

La ménagère de monsieur le curé, Pauline Lemieux, avait un chapelet de reproches à faire et elle ne cessait de sermonner quiconque croisait son regard. L'atmosphère entre les gens de Prologue était tendue, le temps était à la foudre et la fureur populaire grondait dans les chaumières.

Comme l'a alors fait remarquer le fossoyeur, il n'y avait pas seulement les poêles qui fumaient dans les maisons. Cet homme moqueur habité d'une grande sagesse m'a dit:

— Vous savez, m'sieur Lebeau nous sommes tous égaux dans la mort, alors, pourquoi on ne le serait pas un petit peu dans la vie. Vous savez, m'sieur Lebeau, y suffit de regarder dehors par une fenêtre pour comprendre que nous ne voyons pas tous les choses de la même manière. Comme dirait ma Lolotte, c'est à cause du point d'observation, à cause du paysage qu'il y a devant!

Le seigneur Prologue a dû convoquer une réunion pour discuter de la question. Il a été décidé d'augmenter le nombre de participants en privilégiant les habitants et les enfants. Les habitants de Prologue ont été choisis au hasard par tirage. Quant aux enfants ils ont été choisis parmi les meilleurs écoliers, car nous avons pensé qu'ils seraient à même de venir en aide à certains. Ainsi, Paulin Larose s'est proposé pour aider Trefflé Bellerive dans sa correspondance.

Je vous présente donc tous ces gens qui vous raconteront la vie quotidienne des habitants de Prologue. Je commencerai d'abord par les enfants: il y a Édith Desrosiers, Paulin Larose, Bernard Hamelin et Chloé Lavoie.

Pour les adultes nous comptons le marchand général, Eustache Lavoie, le meunier Magloire Martin dit Tudor, Désiré Lebeau, mesdames Marie-Louise Beaulieu, Angélique Hamelin, Élisabeth Harris, Pétronille Papineau, Vitaline Lavoie, Jane-Édith Caldwell et Clothilde Marchand.

Il y a également le seigneur Gonzague Prologue, le juge de paix, Donald Laprise, le docteur Charles Harris, le menuisier et fossoyeur Roger Lamarre, le passeur Trefflé Bellerive, le quêteux, Jos Languille.

À ce groupe se sont joints le cuisinier du seigneur, Hilaire Borduas, le voyageur Jérôme Lagibotière, l'étranger Ovide Polansky et Henry-Firmin McLean, le fils de l'Irlandais ainsi que l'ingénieur James MacPherson. Finalement il y a l'aubergiste, Thérèse Chiasson, la domestique du curé, Pauline Lemieux et l'institutrice, Élisabeth Tremblay.

Quelques-uns seront aidés par des enfants ou bien encore par la nouvelle institutrice du village, Élisabeth Tremblay. L'ancienne institutrice, madame Saintonge a aussi offert généreusement ses services à qui en aurait besoin. D'autres seront assistés par des gens de la famille comme par exemple, Marie-Louise Beaulieu qui pourra bénéficier de l'aide de son époux Alcide.

Ma foi! Tout est bien qui finit bien... ou quelque chose du genre!

C'est un rendez-vous! Vivement que la correspondance commence!

Augustin Lebeau, journaliste



Rencontre avec la jeune institutrice Élisabeth Tremblay

Prologue, 30 octobre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Le vent s'est calmé mais il ne reste pratiquement plus de feuilles dans les arbres. Le temps est froid et humide et mon nez me dit que la neige ne tardera pas à tout couvrir.

Aujourd'hui, j'ai rencontré notre nouvelle institutrice, mademoiselle Élisabeth Tremblay. L'aventure des LIGNES de communication avec le futur l'intéresse au plus haut point. Elle pense utiliser, à l'occasion, les lettres de ses correspondants pour instruire les jeunes écoliers de Prologue.

Il paraît que la jeune Édith Desrosiers a demandé à notre maître de poste s'il était possible d'expédier par la machine spatio-temporelle, des animaux comme grenouilles, couleuvres, ver de terre, araignées, etc. Elle a aussi apporté son cerf-volant préféré pour voir s'il pouvait passer dans la machine.

Notre bon Casimir a levé les yeux au ciel et a tout simplement expliqué à la p'tite Desrosiers que seules les lettres écrites sur du papier avec une plume d'oie ou bien encore un crayon pouvaient traverser l'espace-temps et parvenir au futur.

Devant le haussement d'épaules et le regard incrédule d'Édith, Casimir a ajouté que si elle insistait il tenterait l'expérience, mais il avait la certitude que les pauvres animaux parviendraient à ses correspondants dans un état lamentable, car, il ne doutait pas que la machine spatio-temporelle les fasse éclater en mille morceaux.

Était-elle prête à risquer la vie de plusieurs animaux? Était-ce vraiment ce qu'elle désirait? Quant à son cerf-volant, il pouvait bloquer la machine ou bien encore être expédié dans des endroits aussi éloignés que la Chine.

Monsieur Casimir m'a confié que la jeune Desrosiers avait filé, après avoir quelque peu réfléchi, avec grenouilles, couleuvres, araignées et cerf-volant sans demander son reste.

Après cet épisode notre bon maître de poste pensait bien ne plus être confronté à des demandes aussi farfelues. Il n'était pas au bout de ses peines. Quelques minutes après le départ d'Édith, Paulin Larose est entré en courant. Il tenait son chien Poildru dans ses bras.

Il n'eut pas le temps de faire une quelconque demande! Il comprit vite à l'air menaçant de m'sieur Casimir, qu'aucune suggestion ne trouverait grâce à ses yeux. Il paraît que Paulin est ressorti aussi vite qu'il était entré.

Puis ce fut au tour de Chloé Lavoie qui désirait savoir si elle pourrait expédier des herbes médicinales et des potions préparées par sa grand-mère Bernier.

Avant que d'autres habitants ne se manifestent, le maître de poste est venu me visiter et m'a fait part de son trouble. Nous avons convenu de solliciter une assemblée avec les responsables des LIGNES de communication. Puis nous avons rencontré personnellement les vingt-huit habitants choisis pour correspondre avec les gens du futur.

Ma foi, l'exercice n'a pas été vain. Imaginez! Certains auraient aimé pouvoir expédier des tartes aux pommes, une bonne miche de pain, des œufs, du sirop de crottes de moutons, de la confiture, du beurre, du savon, de la gomme de sapin, des billes, un alphabet, une cornemuse et j'en passe!

Nous avons eu fort à faire pour tempérer l'ardeur et l'excitation de nos concitoyens! M'est d'avis que cette année de communication avec les gens du futur nous réserve bien des surprises.

Toutefois, le marchand général, Eustache Lavoie a fait une suggestion très étonnante et, ma foi, elle mérite d'être retenue. Il a proposé de faire l'inventaire de son magasin au profit des gens du futur. Ainsi, en relevant chacun des articles qui composent cet inventaire, il en fera une courte description.

J'aurai pour tâche de faire des recherches dans les livres et encyclopédies que le seigneur Gonzague Prologue met à notre disposition, de manière à informer les gens du futur de l'origine, de la nature, de la valeur et de l'utilisation que nous faisons des objets et matériaux de toutes sortes en 1852.

Voici donc ce que nous avons trouvé au sujet du crayon:

«On donne ce nom à de petites baguettes de plombagine ou graphite, que l'on renferme ordinairement dans des cylindres de bois et qui servent à écrire et à dessiner. De temps immémorial on s'est servi de poinçons de métal pour régler le parchemin et obtenir une écriture régulière, mais c'est seulement dans la dernière période de l'antiquité classique que les copistes commencèrent à se servir du crayon. Soit que l'usage du crayon antique se fût perdu, soit qu'on eût de la difficulté à se le procurer, les copistes du XIe siècle se servaient généralement d'un stylet de fer ou pointe sèche pour la réglure des pages.

À partir du XIIe siècle, on remplaça le stylet de fer par une tige de plomb simple et taillée en pointe. Dans les pays qui possèdent des gisements de graphite, on ne tarda pas à découvrir la propriété que possède cette substance de laisser sur le papier une teinte grise et luisante et l'idée vint de l'appliquer au même usage que les stylets de plomb, qui avaient le défaut d'inciser le papier. Seulement, comme la mine est très fragile, on imagina de le rendre plus solide en l'enfermant dans de petits cylindres de bois.

Ainsi naquit en Angleterre ou en Allemagne, peut-être dans les deux pays à la fois, la fabrication des crayons modernes ou crayons de mine de plomb, mais on ignore à quelle époque précise. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elle existait bien avant le XVI^e siècle. Comme la plombagine la plus pure se trouve à Borrowdale, dans le Cumberland, c'est en Angleterre que, depuis très longtemps, on a pu faire des crayons de bonne qualité. Nos crayons à régler ou à prendre des notes devinrent d'un usage général à partir du XVIII^e siècle; il existait alors deux espèces de crayons, toutes deux vendues à Paris par les petits marchands installés sur les parapets du Pont-Neuf.»

J'imagine que les crayons de plomb ne sont plus utilisés dans le futur...!!!

Augustin Lebeau, journaliste